

Stopper l'érosion de la ressource en peuplier

- De petites surfaces mais de grands atouts : si le peuplier ne représente aujourd'hui que 0,5 % des surfaces forestières feuillues de notre région, il occupe la première place du volume bois d'œuvre feuillu récolté annuellement (46 %).

La croissance rapide et son bois clair aux caractéristiques technologiques recherchées en font une matière première prisée. Les utilisations du peuplier sont variées : contre-plaqué, cageots, boîtes de fromage et conditionnements divers, bois de structures et lambris, pâte à papier... C'est un matériau écologique, renouvelable, excellent substitut au plastique et créateur de nombreux emplois. Cependant, la ressource commence à manquer.

Devant ce constat et ces enjeux, le CRPF a bénéficié d'un financement dans le cadre du dispositif « ADEVBOIS » pour réaliser l'étude SERPe, « Stopper l'érosion de la ressource en peuplier ».

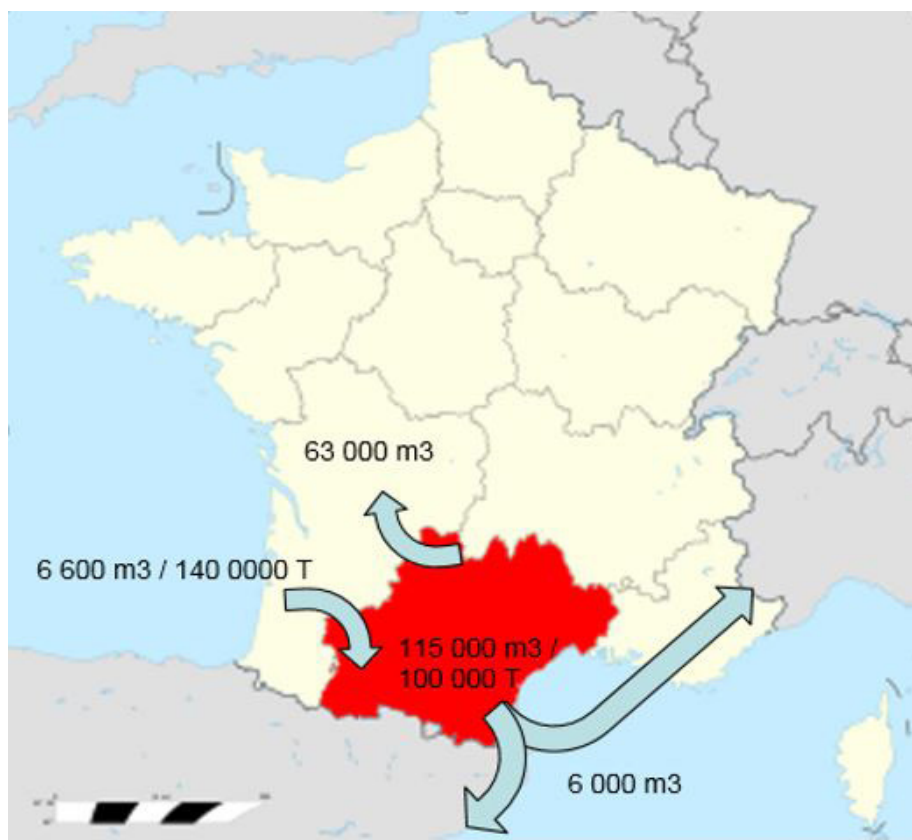
Cette étude, qui se terminera fin septembre 2021, a pour objectif de réaliser un état des lieux de la filière populicole d'Occitanie et de proposer la mise en place, à l'image de plusieurs régions en France, d'un dispositif incitatif à la redynamisation de la populiculture de notre région.

L'appui de la coopérative forestière Alliance Forêt Bois, de Fibre Excellence, de l'interprofession Fibois et du Conseil National du Peuplier a permis de dresser un panorama assez précis de la filière populicole régionale. Cet état des lieux a été réalisé sous forme d'enquête téléphonique auprès de nombreuses entreprises : pépiniéristes, entrepreneurs de travaux forestiers, exploitants forestiers, gestionnaires, scieurs, emballagistes, industriels...

Des enjeux élevés

Le peuplier occupe une place très importante dans l'économie de notre région : 95 % du bois d'œuvre récolté annuellement est transformé dans le « bassin sud-ouest ».

Les 9 emballagistes de notre région produisent annuellement 93 millions de cagettes utilisées pour le condition-



Déplacement géographique des bois de peuplier

nement et le transport des fruits, des légumes... Nos peupliers régionaux sont également très recherchés pour la fabrication de contre-plaqué et un important tissu de scieurs, bien répartis sur le territoire, transforme le peuplier en voliges, lambris et divers sciages.

Les bois de faible qualité, résidus de sciages et de déroulage sont principalement valorisés par l'usine de pâte à papier de St Gaudens.

Devant la forte diminution des surfaces de peupleraies, une première étude a été réalisée de manière à quantifier les surfaces de terrains adaptés et potentiellement disponibles pour la plantation de peuplier. En excluant les prairies naturelles, ripisylves et autres terrains à enjeux environnementaux, il ressort que des boisements sont possibles et pourraient permettre de freiner l'érosion de la ressource, voire de compenser les surfaces perdues

au profit de cultures agricoles (maïs notamment) ou de recrus de faibles qualités.

Une ressource en baisse

Ces besoins industriels sont majoritairement pourvus par la peupleraie régionale qui couvre environ 12 000 à 13 000 ha et appartient à plus de 10 000 propriétaires. 70 % de cette peupleraie est située dans les départements du Gers, de Tarn-et-Garonne et de Haute-Garonne.

Tous les ans, 100 000 à 120 000 m³ de bois d'œuvre peuplier sont récoltés soit plus que les volumes bois d'œuvre de chêne et hêtre réunis ! Ce volume correspond à une récolte annuelle de l'ordre de 500 à 600 ha de peupleraies. Malheureusement, les 75 000 à 95 000 plançons commercialisés annuellement dans notre région par 9 pépiniéristes du sud-ouest (soit 375 à 475 ha

de plantations annuelles) ne suffisent pas à compenser les surfaces coupées. Ainsi, chaque année, la peupleraie régionale se réduit de 100 à 200 ha. Cette diminution des surfaces de peupleraies est constatée sur l'ensemble du territoire national. Les raisons sont diverses⁽¹⁾ : la fiscalité foncière, les changements de génération des propriétaires, les problèmes sanitaires et le prix des bois.

Un contexte pourtant favorable pour les populteurs

La raréfaction des peupleraies entraîne une hausse des prix, favorable aux populteurs. Mais deux principaux facteurs vont fortement influencer sur les prix d'achats : le volume par hectare et la qualité des bois.

Ainsi, des peupliers plantés dans de mauvaises conditions, des discages non réalisés ou effectués en retard (surtout les premières années) impactent fortement l'installation et la croissance des arbres, réduisant ainsi le volume de bois produit.

Les tailles et élagages mal exécutés : branches coupées trop loin du tronc, coupes trop importantes de branches, réalisation à la mauvaise période entraînent un déclassement des bois.

Les retours d'enquête auprès des transformateurs et des entrepreneurs de travaux ainsi que les observations sur le terrain démontrent que de nombreuses plantations pâtissent de défauts d'entretiens. La rémunération du populteur au moment de la coupe s'en ressent fortement et contribue à le décourager de reboiser.

L'inquiétude des transformateurs est également forte : la diminution de la disponibilité du bois de peuplier, sa baisse de qualité et la hausse des prix sont partagés par tous les transformateurs. Difficile dans ce contexte de pouvoir développer leurs unités et répondre aux besoins du marché.

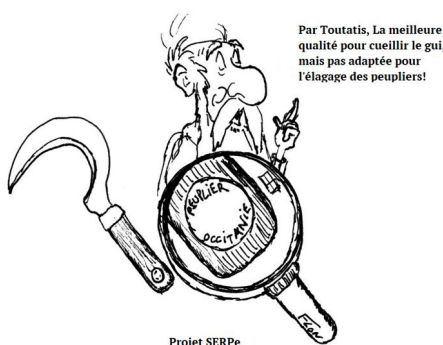
Inciter à redynamiser la populture

La deuxième étude avait pour but de



JOHANN HÜBELÉ

connaître le coût de production d'un peuplier en fonction des itinéraires techniques couramment utilisés en région Occitanie. Cette information est essentielle pour mieux apprécier, en actualisant les dépenses et les recettes, le bénéfice net qu'une coupe de peuplier doit générer pour qu'il motive le populteur à reboiser sa peupleraie.



Projet SERPe

Il ressort du projet SERPe un constat sans appel : le peuplier manque. Si l'érosion ne cesse pas, les entreprises vont devoir s'adapter en trouvant des substituts au bois de peuplier pour maintenir leurs activités. Pourquoi pas le retour des emballages en plastique ? Pour éviter cela et soutenir l'économie de leurs régions, plusieurs conseils régionaux ont décidé d'aider leurs filières régionales peuplier en encourageant les populteurs à (re)boiser et à produire des bois de qualité. Ces efforts, déjà mis en œuvre depuis plusieurs années, notamment en Nouvelle-Aquitaine, portent leurs fruits avec des augmentations des taux de

reboisement et une surface de peupleraie de qualité en augmentation.

Une concertation est en cours entre les différents acteurs de la forêt amont comme aval et financeurs potentiels pour apporter une solution durable à la filière populture régionale d'Occitanie. Souhaitons que celle-ci porte ses fruits pour que nos cageots qui les portent restent en peuplier !

JOHANN HÜBELÉ

(1) Voir « Etude prospective ressource peuplier – CNP pour UIPC/CODIFAB-FBF – Décembre 2018 », pages 28 à 69 ; disponible sur le site www.peupliersdefrance.org



JOHANN HÜBELÉ

Grumes de peuplier